

ALLEMAND

Écrit

Toutes séries

Statistiques de l'épreuve

375 candidats ont composé cette année, contre 389 en 2017. Le nombre de candidats ayant composé est donc relativement stable par rapport à la session précédente.

La moyenne des notes est de 10,16, soit un peu inférieure à celles obtenues les années précédentes (10,57 en 2017 et 10,33 en 2016). L'écart-type est de 4,16, contre 4,82 en 2017 et 4,86 en 2016.

Copies notées (sur 20)	Nombre de copies (total = 375)
De 0 à 5	46
De 5,5 à 9,5	127
De 10 à 14	137
De 14,5 à 18	53
De 18,5 à 20	12

Considérations générales

Le jury a employé tout l'éventail des notes, de 0 à deux 20 attribués à des copies qui étaient non pas parfaites, mais néanmoins d'excellente qualité. Notons aussi que plus d'une copie sur deux a obtenu la note 10/20 ou plus, et que quatre copies ont obtenu l'excellente note de 19,5.

Comme lors des sessions précédentes, les candidats ont mieux réussi la traduction que le commentaire ; beaucoup d'entre eux ont présenté une version correcte, et le jury a été agréablement surpris par le nombre important de très bonnes traductions. En revanche, malgré un certain nombre de commentaires convaincants, les membres du jury ont encore une fois constaté que cette partie de l'épreuve était trop souvent négligée. Rappelons pourtant que le commentaire compte pour la moitié de la note, et qu'il convient par conséquent de s'entraîner à cet exercice tout au long de l'année.

L'extrait choisi cette année était tiré du roman de Heinrich Mann *Der Untertan*, satire politique de la bourgeoisie allemande – incarnée par Diederich – sous le Kaiserreich (1871-1918). Le comique et les procédés satiriques ainsi que la mise à distance ironique par des jeux sur les différents types de discours (discours direct, indirect et indirect libre) devaient être bien compris pour cerner les enjeux littéraires et civilisationnels du texte. Dans cet extrait de « roman d'actualité satirique » (« *satirischer Zeitroman* »), les références historiques foisonnaient. Le jury n'attendait pas que les candidats (re-) connaissent les nombreuses références aux discours de l'empereur Guillaume II ni l'année exacte durant laquelle se déroulait la scène (que l'on pouvait déduire des références historiques : 1897, soit le centenaire de la naissance du premier empereur de l'Allemagne unifiée, Guillaume I^{er}), mais ce texte offrait aux candidats l'occasion de montrer – à condition que ce soit fait de manière pertinente – leurs connaissances de la société wilhelminienne (impérialisme, colonialisme, militarisme, dynastie des Hohenzollern, Première Guerre mondiale).

Signalons que cette épreuve – tant le commentaire, rédigé en allemand, que la version, qui présuppose une analyse fine de la syntaxe – est l'occasion pour les candidats de montrer leurs compétences langagières. Il va de soi que le jury n'attend pas des candidats un niveau d'allemand d'étudiant bilingue, mais la maîtrise d'un certain nombre de fondamentaux tant du point de vue lexical que morphologique et syntaxique (ordre des éléments, déclinaisons, formes verbales). A cet égard, mieux vaut privilégier dans le commentaire une pensée claire exprimée dans une langue correcte qu'une langue complexe mal maîtrisée. Les commentaires témoignant d'une analyse fine du texte et rédigés dans une langue claire et élégante, s'appuyant sur un emploi réfléchi du vocabulaire de l'analyse littéraire, ont été valorisés par les membres du jury. Rappelons enfin qu'il est indispensable de prévoir un moment pour une relecture attentive du commentaire comme de la version. Le jury a pu encore une fois repérer des fautes qui auraient pu assurément être corrigées si les candidats avaient mieux géré le temps qui leur était imparti.

Épreuve de traduction

Le passage à traduire, de « *Nach einigem Schnaufen...* » jusqu'à « *...noch mehr geistig und sittlich war der Aufschwung ein beispielloser zu nennen.* », se composait de 184 mots. Ses difficultés principales résidaient dans l'analyse des déclinaisons et dans le repérage des nombreuses hypotaxes ainsi que dans la mise en français. Le vocabulaire relevant du domaine historique présentait quelques aspects surannés qui toutefois n'entravaient pas la compréhension globale du texte pour les candidats qui s'étaient sérieusement entraînés à l'exercice de la version. A cet égard, rappelons qu'il est fortement conseillé aux candidats d'utiliser (à bon escient) le dictionnaire unilingue qu'ils ont à leur disposition. Outre les vérifications lexicales, le recours au dictionnaire permet également les vérifications grammaticales et syntaxiques (déclinaisons, conjugaisons, constructions prépositionnelles, rection des verbes, etc.), ce qui permet d'éviter un grand nombre de contresens.

Les membres du jury ont eu le plaisir de lire d'excellentes propositions de traduction, alliant élégance de la langue et fidélité au texte source. Parmi les traductions réussies, on peut mentionner : « dans la nudité des environs », « dans la nudité des abords » (traduction de « *im kahlen Umkreis* ») ; « Très éminents, éminents et honorés messieurs ! » (« *Höchste, hohe und geehrte Herren!* ») ; « cette grande époque qu'il nous a été donné de vivre en personne » (« *die große Zeit, die wir selbst miterleben durften* ») ; « sur l'océan et par-delà ses eaux » (« *auf ihm und jenseits von ihm* »).

Le jury s'est également réjoui de constater que les contresens portant sur l'ensemble du texte ont été rares, même si certaines séquences du texte ont pâti de contresens lourds.

Voici un relevé de quelques types d'erreurs caractéristiques repérées lors de cette session :

a) Fautes lexicales en allemand, non-sens et contresens

Il est bien évident que le jury n'attend pas des candidats qu'ils maîtrisent un lexique technique ou rare (ces faux sens ont été peu sanctionnés). En revanche, il ne semble pas exagéré de partir du principe que des mots tels que « *Wirtschaft* », « *Geschäft* » ou encore « *Enkel* » soient connus des étudiants. Les membres du jury aimeraient attirer l'attention des candidats sur la nécessité de veiller plus rigoureusement à éviter les confusions et approximations qui trahissent un manque de repères dans la langue étrangère, et les invitent à vérifier dans le dictionnaire unilingue à leur disposition le sens des mots principaux pour lesquels ils ont un doute.

Voici quelques exemples des fautes lexicales repérées par le jury :

- de lourds contresens, fréquents : *großer Enkel* traduit par *« grand oncle » [confusion de *Enkel* avec *Onkel*], *Wirtschaft* traduit par *« société » ;
- plusieurs contresens graves tout aussi fréquents dus à des confusions lexicales : *geschäftlich* rendu par *« social » ou *« sociétal » (confondu avec *gesellschaftlich*) ; *Blüten* confondu avec *Blut*, lu comme un pluriel, ce qui donnait *« un petit arbre couvert de sangs » ; *Schnaufen* traduit par *« marches », par association à *Stufen* ; confusion entre *kahl* et *kühl* ou *kalt*, ce qui donnait *« dans la froide périphérie » ; *Entscheidung* a également donné lieu à diverses traductions erronées en raison de la confusion avec *Unterschied* et/ou *Unterscheidung* ;
- des erreurs de traduction imputables à ce qu'il est courant d'appeler des « étourderies » : *heute* devient « demain » ;
- des contresens liés à l'absence de prise en compte du contexte et du cotexte : avec une lecture plus attentive de l'extrait, les candidats auraient pu aisément se rendre compte qu'il n'était pas judicieux de traduire « *Vertreter Seiner Majestät* » par *« le remplaçant de Sa Majesté ». Rappelons que bien des mots en allemand se caractérisent par leur polysémie, et que leur sens ne peut se déduire que dans un contexte donné. Avant d'entamer la traduction, il est donc indispensable de prendre connaissance du texte et d'en repérer le contexte global (qui ? quand ? où ? combien de personnages ? à quelle époque ?) afin d'éviter des erreurs malencontreuses.
- Enfin, l'identification et la compréhension du contexte évitera les non-sens, erreurs les plus lourdement sanctionnées car liées à la cohérence du texte et de la traduction proposée (*Weltgeschäft* traduit par *« Création du monde »).

b) Erreurs de construction et/ou d'analyse de l'allemand

Les erreurs les plus préoccupantes relèvent d'une analyse erronée de la morphologie, de la syntaxe et de la grammaire en allemand. Parmi ces erreurs, qui « coûtent » de précieux points aux candidats, on note :

- des confusions, très fréquentes, entre le singulier et le pluriel : *Aufschwung* traduit par *« envols » (au pluriel) ;
- de graves difficultés à identifier correctement le marquage du groupe nominal : « *ohne den Deutschen Kaiser* » a été rendu par *« sans les Empires allemands » ou « sans les Allemands, l'Empereur [...] » ;
- une mauvaise compréhension de la syntaxe allemande : « *noch mehr geistig und sittlich war der Aufschwung ein beispielloser zu nennen* » a parfois été traduit par des structures du type *« il était encore plus intellectuel et sensuel de nommer incomparable la croissance », ce qui témoigne d'une méconnaissance de la structure verbale « *sein* conjugué + *zu* + infinitif », mais aussi de l'expression du comparatif, et d'une confusion entre *sinnlich* et *sittlich* ; quant au groupe verbal relatif « *der große Kaiser, dessen Denkmal der Enthüllung harrt durch den Vertreter Seiner Majestät* », il a fréquemment fait l'objet de contresens (le génitif de *der Enthüllung* ayant été compris comme un complément du nom de *Denkmal*, et non comme le rapport de rection induit par *harren* + génitif – d'où l'intérêt de vérifier dans le dictionnaire la construction des verbes) : on a trouvé des propositions telles que « l'hommage de la révélation », « le souvenir maintenu dévoilé », « le souvenir de sa révélation », « le souvenir du dévoilement » ;
- une méconnaissance de l'ordre des mots et de l'expression de la négation en allemand : « *keine Entscheidung mehr* » traduit par *« aucune décision supplémentaire » ;
- des confusions dans les temps et les modes verbaux, assorties d'erreurs lexicales : « *wie sollten wir* » traduit par des structures du type *« comme nous devons... », « *die große Zeit, die wir selbst miterleben durften* » traduit parfois par « cette grande époque que nous aurions pu vivre ensemble » ;
- des confusions graves entre des substantifs et des adjectifs simples : « *für Deutschlands Größe* » ayant par exemple été traduit par *« pour la Grande Allemagne » ;
- une mauvaise identification du champ sur lequel porte une particule de focalisation : « *Wie sollten wir da nicht vor allem auf die große Zeit, die wir selbst miterleben durften, einen stolzen und dankbaren Rückblick werfen.* » En l'occurrence, la particule de focalisation portait bien sur « *die große Zeit* » (et non, par exemple, sur « jeter un regard ») ;

c) Ponctuation

Tant en allemand qu'en français, le jury a eu le regret de constater que la ponctuation avait été négligée par de très nombreux candidats. Beaucoup (trop) d'étudiants semblent ignorer les différents usages – grammaticaux et sémantiques – de la ponctuation. Certains d'entre eux ont ainsi conservé l'emploi de la virgule pour introduire une phrase dépendante en français, alors que cet usage est une règle grammaticale de base en allemand et qu'il trouve son équivalent en français seulement dans le cadre de l'opposition entre relatives déterminatives et relatives prédicatives/explicatives.

En outre, le jury rappelle aux candidats qu'ils sont tenus de respecter rigoureusement l'usage de la ponctuation en français ; il a notamment déploré des omissions de cédilles (*« commença ») et un oubli fréquent, pour ne pas dire quasiment systématique, des traits d'union, ce qui a été sanctionné. Rappelons aussi qu'en dehors des nécessaires adaptations lors du passage de l'allemand vers le français il est indispensable de respecter la ponctuation du texte d'origine (points d'exclamation, points d'interrogation, etc.).

d) Problèmes en français (orthographe, morphologie, barbarismes et germanismes)

Outre les problèmes de ponctuation, le jury a noté un certain nombre d'autres lacunes en langue française :

- orthographe : *décennie, *barrons, *se croissaient, *neuveu, *l'assension, *la mer patrie, un *bon en avant (*Aufschwung*), la terre *ancestrale (*Vaterland*)
- grammaire : cette grande époque qu'il nous a été *donnée de vivre, une décennie *a presque passé
- barbarismes : *das Bäumchen* → un *arbustre
- ce qui peut être assimilé à des germanismes : *tomber une décision
- des incorrections : *signifiante, *sans nul autre pareil (à nul autre pareil)
- des maladresses de style : « un grand petit-fils¹ », le « décollage économique » (*Aufschwung*) ; *dankbar* rendu par *« plein de remerciement »

¹ Le jury a été très sensible aux efforts des candidats pour traduire cette expression avec élégance (ex. « son illustre petit-fils » ou « son petit-fils, ce grand homme »).

- des impropriétés : la *vision du petit arbre, un arbuste qui n'avait pas de *papiers
Précisons de surcroît que les nombres doivent être écrits en toutes lettres (cf. « cent ans »).

e) Omissions

Par ailleurs, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que les omissions (d'un ou plusieurs mots ou, pire, d'une phrase entière) sont sévèrement sanctionnées. Pour permettre aux candidats d'éviter ces erreurs et de remettre une version soignée de leur texte, le jury ne saurait trop leur conseiller de se montrer attentifs lors de la relecture de leur travail.

f) Fidélité au texte source

Enfin, il est fortement conseillé aux candidats de se montrer fidèles au texte allemand – si le jury attend un rendu élégant en français, il pénalise les initiatives qui prennent trop de liberté par rapport au texte source lorsque cela n'est pas nécessaire.

Traduction proposée :

Après plusieurs² profondes inspirations³, il distingua dans les environs dénudés⁴ un petit arbre⁵ qui n'avait pas de feuilles mais qui était couvert de fleurs en papier noir-blanc-rouge. La vue de ce petit arbre lui rendit la mémoire et lui redonna de la force⁶. Il commença :

« Vos Excellences ! Très vénérables, vénérables et estimables messieurs⁷ !

Voici cent ans que⁸ le grand empereur⁹ dont le monument attend d'être dévoilé par le représentant de Sa Majesté nous a été offert¹⁰, à nous et à la patrie ; mais en même temps, cela confère encore plus d'importance à ce moment¹¹, près d'une décennie s'est écoulée¹² depuis que son illustre petit-fils est monté sur le trône ! Comment ne pas jeter alors un regard en arrière plein de fierté et de reconnaissance, et en particulier sur cette grande époque qu'il nous a été donné de vivre en personne¹³ ? »

C'est ce que fit Diederich¹⁴. Il célébra tour à tour l'essor sans pareil de l'économie et de l'idée nationale. Il s'attarda longuement sur l'océan¹⁵. « L'océan est indispensable à la grandeur de l'Allemagne. L'océan nous prouve que, sur ses flots et par-delà, plus aucune décision ne saurait être prise¹⁶ sans l'Allemagne et l'empereur allemand car les affaires du monde sont aujourd'hui la principale affaire ! » Toutefois ce n'était pas seulement du point de vue des affaires, mais encore plus dans le domaine de l'esprit et des mœurs¹⁷ que cet essor devait être selon lui qualifié d'essor sans pareil.

Épreuve de commentaire

L'extrait choisi est tiré du roman *Der Untertan*, satire de la bourgeoisie allemande à l'époque wilhelminienne (1888-1914). Heinrich Mann – et non Heinrich Heine ou Thomas Mann, comme le jury a pu le lire dans certaines copies – y brosse le portrait de Diederich, à la fois avide de pouvoir et confit en adoration de ceux qui le détiennent. La description introductive du public rassemblé pour écouter le discours de Diederich est une satire des structures figées, hiérarchisées et militarisées de la société wilhelminienne. S'ensuit le discours nationaliste de Diederich, qui reflète l'esprit impérialiste de l'Allemagne à cette époque. L'extrait s'articule donc autour de la thématique de « la satire politique de la société wilhelminienne avant 1914 » chère à Heinrich Mann, dont les convictions progressistes et républicaines (essais *Kaiserreich und Republik*, *Geist und Tat*) l'ont un temps opposé à son frère, Thomas (*Betrachtungen eines Unpolitischen*).

² Variante : quelques

³ Autres variante possibles : après quelques halètements / après avoir repris son souffle

⁴ dans les alentours / dans l'espace environnant / dépouillé / désolé

⁵ un arbuste / un arbrisseau

⁶ lui rendit / lui redonna mémoire et vigueur

⁷ Altesses, Éminences, Messieurs / Très éminents, éminents et estimables Messieurs / Très honorables, honorables et estimables Messieurs

⁸ Cela fait cent ans que / Il y a cent ans que

⁹ L'illustre empereur / le noble empereur / Kaiser

¹⁰ nous a été donné / nous fut donné

¹¹ Cela rend cette heure / cet instant / ce moment encore plus important(e)

¹² Presque dix ans se sont écoulés

¹³ que nous avons eu la chance de vivre nous-mêmes / que nous avons eu le privilège de vivre personnellement

¹⁴ Diederich jeta ce regard / Diederich le jeta / Ce regard, Diederich le jeta / C'est ce qu'il fit.

¹⁵ Il passa un assez long moment sur l'océan.

¹⁶ ne peut être prise / ne doit être prise

¹⁷ spirituellement et moralement

Saisir la dimension satirique de l'extrait et percevoir un ton ironique dans une langue étrangère, tel était le défi principal de ce texte. Le jury a été surpris de constater que plusieurs candidats n'avaient pas perçu l'ironie derrière laquelle se dissimulaient les critiques de Heinrich Mann, ce qui les a amenés à lire le texte comme un éloge nostalgique du nationalisme d'avant-guerre ou à voir Diederich comme exprimant l'avis de l'auteur. Certaines copies ont même cru déceler dans ce texte une tentative de rendre le moral aux Allemands après le traité de Versailles.

Notons ici que certains candidats ont évoqué « l'humour de l'auteur », ce qui était louable car cela prouvait qu'ils avaient perçu dans le texte un phénomène de distanciation par rapport au personnage principal et à la société dans laquelle il évolue. Rappelons toutefois que l'humour présupposerait que l'auteur s'inclue dans le monde qu'il critique et se moque aussi de lui-même, ce qui n'est pas le cas dans cet extrait, ni d'ailleurs dans l'ensemble du roman. L'auteur se rit des autres, d'une société wilhelminienne qu'il juge avec une distanciation d'autant plus grande que le roman *Der Untertan* est publié en 1919, après la Première Guerre mondiale et la chute du Kaiserreich, à une époque où la critique de la société d'avant-guerre peut s'exercer en toute impunité, est recevable, voire susceptible d'être accueillie favorablement par tous ceux qui pensent que sa hiérarchisation, son militarisme et son nationalisme ont conduit à l'effondrement de l'Allemagne. La satire est forte, le ton mordant, le portrait de Diederich vire à la caricature. On est loin ici d'un humour débonnaire, plein d'indulgence envers les autres et soi-même, qui tendrait à susciter un sourire amusé, voire à excuser les errances du passé.

Le jury a par ailleurs été surpris de voir que plusieurs copies ne semblaient pas faire la différence entre le chapeau – ajouté par les soins du jury afin de faciliter la compréhension des candidats – et le texte à analyser et à commenter. Précisons qu'il est inutile de commenter des extraits de ce chapeau ou de le recopier en entier dans son introduction ou son développement.

Dans la suite du rapport, on reviendra sur trois points qu'il est indispensable de soigner pour rédiger un commentaire de qualité : le choix de la problématique et du plan, la contextualisation et l'analyse, ainsi que l'expression et la qualité de la langue. Les membres du jury ont de fait valorisé les copies alliant une problématique claire et pertinente à une analyse bien structurée et une langue élégante. Ont été acceptés les commentaires thématiques comme linéaires. Dans ce dernier cas toutefois, le jury tient à rappeler qu'un commentaire linéaire ne dispense pas, tant s'en faut, de proposer une problématique.

Les membres du jury ont eu le plaisir de voir que la grande majorité des copies comportaient une problématique et une annonce de plan. Malgré tout, on trouve encore beaucoup de problématiques trop restrictives ou au contraire trop générales (comme « *Inwiefern spielt der Schriftsteller hier mit der Erzählweise?* »). De la même manière, trop de candidats se sont contentés de plaquer sur l'extrait choisi des schémas interprétatifs adaptés à d'autres textes et qui ont immanquablement conduit à des surinterprétations, voire à des contresens d'interprétation.

Rappelons quelques règles générales relatives à la structuration du propos : une problématique doit s'appliquer à l'ensemble du texte et doit surtout s'articuler en un plan qui l'exprime avec pertinence. On encouragera ainsi les candidats à formuler clairement leur problématique. Tel était le cas dans les copies suivantes, qui étaient accompagnées d'un développement clair et d'exemples bien choisis et précis : « *Wir wollen uns demnach fragen, inwiefern es dem Autor gelingt, aus Diederich *der Inbegriff des deutschen Untertanen zu machen, und inwiefern seine politisch geprägte Rede, indem sie ganz und gar übertrieben und fehl am Platze wirkt, ein kritisches Abbild, nicht nur Diederichs, sondern auch des Kaisers und Deutschlands [zeichnet].* » ; « *Inwiefern übt Heinrich Mann eine Kritik der damaligen Gesellschaft durch die lächerliche Rede Diederichs?* ».

Dans le développement, il convient également d'éviter les lapalissades, comme de passer du temps à montrer aux correcteurs qu'il y a du discours direct dans le texte ou bien que l'alternance de verbes au présent et de verbes au prétérit peut nous laisser penser qu'il y a une différence entre discours direct et description. Cependant, les membres du jury ont eu le plaisir de lire des commentaires qui s'appuyaient sur de bons éléments de contextualisation et faisaient preuve d'une analyse fine du texte. En vue de son analyse approfondie, il était de fait nécessaire de mobiliser un certain nombre de connaissances extérieures, à condition que celles-ci soient utilisées de façon pertinente, sans plaquer des connaissances plus ou moins en lien avec le contexte littéraire et/ou historique de l'extrait. Ainsi était-il fort judicieux de replacer cet extrait dans le contexte historique du début du XX^e siècle, confronté au danger du nationalisme exacerbé qui mena à la Première Guerre

mondiale. Encore fallait-il avoir compris la portée critique du texte et cerné la période à laquelle il renvoyait. Si plusieurs copies ont bien analysé le décalage temporel entre la date des événements narrés et l'année tardive de parution, trop de candidats ont confondu la date de publication du roman et la société dépeinte, ce qui a inmanquablement conduit à des problématiques erronées teintées d'anachronismes : plusieurs copies ont interprété le texte comme un moyen d'avertir le lecteur de l'imminence de la Première Guerre mondiale ou, au contraire, y ont vu une description de la société allemande à l'issue de la Grande Guerre. Précisons que le roman de Heinrich Mann, paru sous forme de roman en 1919, était achevé en juin 1914 et avait commencé à être publié sous forme de roman-feuilleton avant d'être interdit au moment de l'entrée en guerre. Si le jury n'attendait pas des candidats qu'ils aient connaissance de ces faits, plusieurs indices indiquaient clairement dans le passage que la scène se passait à l'époque de Guillaume II, avant le début du conflit mondial. Il était donc inutile et infondé de revenir de manière détaillée sur le contexte d'après-guerre. De même, la méconnaissance de l'époque décrite a conduit certains candidats à s'étonner du fait que les personnages ne semblaient pas avoir les mêmes droits ou à s'étonner de l'absence de la séparation entre l'Église et l'État... Quant à la menace d'un conflit globalisé, cela était bien une crainte des contemporains de H. Mann ; mais s'il est tout à fait juste que l'auteur formule une critique acerbe des dangers du nationalisme, il convient de nuancer les interprétations d'un H. Mann visionnaire qui aurait anticipé la Seconde Guerre mondiale puisque celle-ci était encore loin de se profiler au moment de la parution du roman.

En revanche, on ne peut que se féliciter que plusieurs candidats aient bien saisi les allusions à l'époque dépeinte : les débuts de la politique coloniale du Reich vers 1884/1885, le jeu sur les citations de Guillaume II dissimulées dans le discours de Diederich (exemple : « *Der Ozean ist heute unentbehrlich für Deutschlands Größe* », allusion au discours de l'empereur du 3 juillet 1900). Le jury a également eu le plaisir de lire des explicitations d'autres symboles nationaux qui venaient étayer l'analyse du texte, comme les couleurs du drapeau noir-blanc-rouge et l'origine luthérienne du cantique *Eine feste Burg*, à la fois référence à l'importance de la Réforme pour la nation allemande et élément structurant des chants nationalistes à l'époque du Kaiserreich.

Fortes de ces éléments de contextualisation, les meilleures copies se sont attachées à montrer la mise en scène théâtrale du discours de Diederich (l'alliance du pouvoir et du monde du paraître, la gestuelle, la rhétorique, l'exagération, etc.) et le traitement satirique de Diederich ainsi que des structures autoritaires wilhelminiennes tout en s'attardant sur les effets produits par les différents types de discours. Des formulations habiles comme « *die Entlarvung der Figur durch die Ironie* » promettaient un développement fructueux. Ainsi était-il bien plus pertinent, dans le premier paragraphe de l'extrait, de relever l'organisation hiérarchisée du public décrit comme une métaphore de la société wilhelminienne (on a pu trouver dans une très bonne copie : « *Das Publikum spiegelt die Hierarchie der Gesellschaft wider.* ») que de faire de la paraphrase en décrivant, généralement en introduction à la première partie du commentaire, le public. Le cadre de description de l'auditoire annonce déjà que le discours de Diederich ne sera pas pris au sérieux... La rigidité et la complexité de la langue (hypotaxes, formes passives, multitude d'adverbes) reflètent le caractère figé des structures sociales du Kaiserreich et du comportement de Diederich, produit de cette société réduit par l'auteur à un « type » représentatif de la bourgeoisie nationaliste de son époque. Nombre de contradictions révèlent sa vraie nature – et le caractère acerbe de la satire : un candidat a mis en valeur la dimension ironique de l'extension démocratique de l'unité nationale à « l'humble ouvrier dans son atelier » dès l'instant où le narrateur souligne qu'elle est inspirée sur le moment par « l'odeur du peuple transpirant », dont Heßling est de surcroît séparé par un cordon militaire. Derrière les apparences, Heßling, dont certaines copies ont habilement relevé la proximité phonétique avec « *hässlich* », est hypocrite, lâche et peureux dès lors qu'il doit monter sur le podium : ce sont des fleurs en papier aux couleurs nationales, aussi artificielles et ridicules que Diederich est factice et risible, qui lui redonnent de la force. De la description satirique des visages « jaunâtres » des militaires, relevée à bon escient dans certaines copies, à l'usage pléthorique des superlatifs par Diederich, tout montre que le pouvoir et la société dépeints sont malades d'eux-mêmes. On comprend donc pourquoi Heßling, qui ne parle jamais en disant « *ich* » mais « *wir* », n'est qu'un être dévoyé par les structures sociales et entièrement fondu dans un fanatisme nationaliste, devenu ce « sujet » entièrement soumis à une autorité supérieure et dépourvu de personnalité auquel fait référence le titre du roman. A cet égard, la caractérisation de *Der Untertan* comme un « *Antibildungsroman* », par opposition au genre classique du *Bildungsroman*, pouvait être pertinente.

Parmi les fausses pistes récurrentes, en revanche, les premières parties de nombreuses copies ont voulu montrer que la scène était « réaliste ». Au-delà du danger paraphrastique qu'elle comporte, cette démarche pose problème car elle soulève la question de la construction d'un univers

fictionnel : pour exister, la fiction repose sur la description, et le réalisme, en tant qu'esthétique romanesque, n'a que peu à voir avec cette construction. En outre, rappelons que les candidats sont tenus de distinguer l'auteur du narrateur – et qu'un narrateur extérieur n'est pas forcément omniscient : comme l'ont souligné les copies qui ont manifesté une meilleure compréhension du texte (sans manquer de relever des indices tels que « *schien* », « *offenbar* », etc.), le narrateur observe la scène de l'extérieur dans le premier paragraphe sans forcément tout comprendre ou savoir – processus de distanciation ironique permettant à l'auteur de suggérer un questionnement sur les attitudes et réactions des personnages présents.

De surcroît, on ne peut évidemment que féliciter les candidats qui se sont efforcés de mettre l'extrait en parallèle avec des œuvres littéraires ou des productions artistiques entretenant une proximité thématique avec le roman de Heinrich Mann. Encore faut-il que ces comparaisons soient pertinentes. Vouloir affirmer l'importance de la figure de l'arbre dans la culture allemande pourrait s'entendre, mais la référence à Anselm Kiefer, par exemple, n'est pas la plus évidente dans le contexte historique et artistique de l'Empire. Le jury aurait pu attendre davantage de références à la symbolique de la forêt dans les poèmes et productions littéraires patriotiques, romantiques ou folkloriques de Klopstock, Tieck (*Waldeinsamkeit*), Eichendorff, Ernst Moritz Arndt ou encore Riehl – l'un des objectifs de Heinrich Mann consistant dans l'extrait à tourner en dérision cette conception romantique de la nature, ainsi que la symbolique nationaliste de la forêt sous le Kaiserreich. De la même manière, plutôt que de comparer l'extrait au film *Die Welle* (et non « *Die Wälle* ») – qui s'interroge sur les mécanismes mentaux des structures autoritaires à une époque bien plus récente – il eût été plus pertinent d'effectuer des parallèles avec *Das weiße Band* de Michael Haneke, par exemple. En outre, les candidats qui ont effectué des rapprochements fréquents avec des lectures de khâgne (*Die Welt von gestern*, *Leutnant Gustl*) sans en montrer les différences ont été (trop) nombreux. De même, l'utilisation de citations inappropriées ne donne pas l'illusion d'une érudition maîtrisée.

Plus généralement, le jury s'est montré très circonspect vis-à-vis de la tendance – anachronique – répandue à tout ramener au nazisme dans l'histoire allemande du XX^e siècle et à voir en Diederich une figure annonciatrice de Hitler. Si l'adaptation cinématographique de *Der Untertan* (Wolfgang Staudte, 1951, RDA) établit clairement une filiation entre le personnage de Heßling et Hitler, ce n'est pas le cas – comment cela se pourrait-il ? – du roman de Heinrich Mann. Là encore, l'évocation du surhomme de Nietzsche à propos duquel plusieurs candidats ont repéré les jeux d'intertextualité (« *Höhe germanischer Herrenkultur* », « *ein Herrenvolk* ») ou de l'engagement colonialiste et impérialiste de mouvements ultranationalistes (*völkischer Nationalismus* – terme qui existait donc bien avant le nazisme !) tels que la Ligue pangermaniste (*Alldeutscher Verband*) aurait été plus heureuse. Autrement dit, le jury invite ici à la plus grande prudence dans la formulation. Cela est également valable pour le terme de « *Propagandarede* », qui ne semble pas adapté, même si Diederich défend avec virulence les idées nationalistes. De plus, insister sur l'aspect préparé de son discours ne paraît pas très convaincant : les discours sont rarement spontanés. Mieux valait insister, comme évoqué *supra*, sur la rigidité de la société représentée. Parmi les lacunes relatives à des connaissances fondamentales de l'histoire des pays germanophones, le jury a également relevé des confusions inquiétantes entre la dynastie des Hohenzollern et celle des Habsbourg (Guillaume II n'étant pas un élément du « mythe des Habsbourg »).

Enfin, rappelons que l'expression et la qualité de la langue sont un élément fondamental de tout commentaire littéraire. Le jury ne peut qu'encourager l'utilisation d'un vocabulaire technique précis et maîtrisé pour le commentaire d'un texte littéraire. Rappelons que l'emploi maladroit de modalisateurs tels que *vielleicht* et *ein bisschen*, qui ne font que marquer les hésitations des candidats et relèvent du langage parlé, est à éviter : les étudiants doivent être capables de trancher ! De plus, étant donné le registre du texte, il était souhaitable de recourir à l'usage du champ lexical de l'ironie, avec ses différentes nuances (*spöttisch* [parfois orthographié * « *spottisch* » par certains candidats], par exemple, ne signifie pas « ridicule » ou « comique »).

Le jury a eu le plaisir de lire des formulations heureuses faisant montre d'une analyse pertinente du texte : « *Deutschlands Innen- und Außenpolitik spiegeln sich in die Gesellschaft wider* » ; « *ein ironischer Blick auf das übersteigerte Nationalbewusstsein* » ; « *ein Paradebeispiel für nationalistische Selbstzufriedenheit* » ; « *Die Verteilung des Raums scheint eine politische Ordnung widerzuspiegeln* ».

Toutefois, un relevé de certaines fautes de grammaire et d'expression en allemand s'impose. On pourrait par exemple espérer que les candidats connaissent la conjugaison de verbes simples tels

que *sprechen*. L'emploi du passif, comme celui du comparatif de supériorité, reste également mal maîtrisé, et bien des candidats éprouvent des difficultés à distinguer les verbes à particules séparables de ceux à particules inséparables, surtout dans le cadre de la formation de phrases infinitives (*auf/nehmen, überzeugen, etc.*). Par ailleurs, rappelons que *nämlich* ne peut en aucun cas être placé en première position. Un autre cas particulier des règles de marquage des noms propres au génitif, omniprésent dans l'extrait choisi en raison de sa thématique, a posé des problèmes aux candidats : rappelons que les nombres ordinaux sont tous suivis d'un point en allemand (*Wilhelm II.*), et que la déclinaison des noms de rois et d'empereur, souvent suivis d'un adjectif ou d'un nombre ordinal, est soumise à des règles particulières ; ainsi écrira-t-on « *Zur Zeit **des Kaisers Wilhelm II. / **des Zweiten***** », mais « *Zur Zeit **Wilhelms II. / **des Zweiten***** » si le nom propre n'est pas précédé d'un article ni d'un substantif.

De surcroît, une relecture attentive aurait pu permettre d'éviter des erreurs d'orthographe et d'étourderie : « *Zum *Schuss* », « **ratten* » (au lieu de *raten*), « *Verblindung* » (au lieu de « *Verblendung* »), « **Philistin* » (qui se dit en français, le terme allemand correct étant *Philister*), « **kulturisch* » (pour *kulturell*), « **beissige Satire* » (*bissige Satire*). Attention également aux confusions entre « *stressig* » et « *gestresst* », « *gründlich* » et « *grundlegend* » ou encore entre « *beenden* » et « *enden mit + D.* ». Il était inquiétant de constater que de trop nombreux candidats ne maîtrisaient manifestement pas l'expression « prononcer un discours » en allemand (*eine Rede halten*, et non « **eine Rede machen* » ; dans plusieurs copies on a aussi trouvé le terme impropre de « *Gespräch* » ou encore l'expression pléonastique « **rhetorische Rede* »). On rappellera aussi que « *Kapelle* », dans le contexte donné, ne signifie pas « chapelle » mais « orchestre », comme on ne peut qu'inviter les candidats à revoir la différence entre une satire et un satyre... Il convient en outre de respecter l'orthographe des noms propres, le personnage dépeint par Heinrich Mann, par exemple, ne s'appelant pas « **Niederich Hessling* ». On a par ailleurs noté une confusion répétée entre « *die Macht* » et « *die Kraft* » (employé pour désigner le pouvoir), confusion sans doute renforcée par la présence de ce dernier mot dans le texte. Précisons aussi que le jury attend que le genre de certains mots simples soit connu : des erreurs portant sur le genre de termes basiques comme « *der Krieg* » ou « *das Reich* » ont été trouvées dans de trop nombreuses copies. Beaucoup de candidats ont aussi éprouvé des difficultés à user d'un pluriel correct du terme « militaires » en allemand : « *das Militär* » désignant un nom d'ensemble, il convient de recourir au pluriel à des mots comme « *das Militärpersonal* », « *die Soldaten* » ou « *die Offiziere* » (et non « **die Militären* »). Enfin, le jury invite les candidats à se montrer vigilants quant aux gallicismes (on prendra soin d'éviter de dire « **das ist warum *man kann sagen...* ») en employant l'expression idiomatique consacrée introduite par « *deshalb* ») et aux anglicismes ainsi qu'aux confusions anglais/allemand (**Novell/ Roman, *Center/ Zentrum, « Diederich ist der *Dinner der Gedanken H. Manns »*).

Conclusion

Les critiques formulées dans ce rapport ont pour seul objectif d'aider les candidats dans leur future préparation et de les inciter à poursuivre leurs efforts dans l'apprentissage de la langue allemande. Le jury rappelle que le niveau de langue attendu n'est pas celui d'un étudiant bilingue. Il attend pourtant que soient maîtrisées les principales difficultés de la langue allemande, tant sur le plan lexical que morphologique et syntaxique. Il vaut mieux pour le commentaire privilégier des tournures de phrase simples mais correctes.

A cet égard, le jury rappelle l'égale importance de la version et du commentaire littéraire dans la notation, et par conséquent l'importance de se préparer avec une égale rigueur aux deux parties de l'épreuve. Outre l'acquisition lexicale (celle, spécifique, du commentaire littéraire notamment), la consolidation des acquis grammaticaux, le perfectionnement de compétences analytiques et l'approfondissement de connaissances littéraires et civilisationnelles sur l'Allemagne, rappelons que les lectures personnelles et « l'esprit de curiosité » sont les meilleurs alliés d'un épanouissement tant académique que personnel.

Thème

Série Langues vivantes

1 Introduction

Le texte proposé en thème allemand pour l'épreuve de spécialité de l'édition 2018 du concours était un extrait du roman *La Salamandre* de Jean-Christophe Rufin, publié en 2005.

Le personnage du texte, René Chavard, n'est qu'un personnage secondaire dans le roman de Jean-Christophe Rufin. Consul au Brésil, René Chavard se prend d'amitié pour une femme d'âge moyen, Catherine, qui est le personnage principal du roman. Catherine a quitté Paris et sa vie terne pour s'installer au Brésil. Elle y connaît la passion et multiplie les mauvaises fréquentations. Un jour où elle subit une agression et se retrouve accidentée, elle est prise en charge par le consul de France. L'extrait qui était ici à traduire raconte l'histoire du jeune René Chavard – à l'époque où il devait encore s'appeler Claude. Ce passage est situé dans la dernière partie du roman.

2 Statistiques

Cette année, 62 candidats ont composé en thème allemand. La moyenne pour cette épreuve de spécialité est de 10,18/20 et l'écart type de 4,05.

Le jury a utilisé un très large éventail des notes, comme le montrent les chiffres suivants :

Note maximale : 20/20 (note attribuée deux fois)

Note minimale : 4.5/20 (note attribuée deux fois)

Nombre de copies notées :

- de 0 à 6 : 14 copies
- de 6.5 à 10,5 : 18 copies
- de 11 à 13,5 : 18 copies
- de 14 à 20 : 12 copies

3 Remarques générales

Le jury a noté une amélioration générale du niveau des candidats. Aucune note entre 0 et 4 sur 20 n'a été attribuée car aucune copie ne s'est révélée vraiment indigente. Nous félicitons les candidats et leurs professeurs pour le sérieux de leur préparation. De fait, la totalité des candidats s'est employée à développer une syntaxe élaborée et à tenir compte des conseils prodigués par le jury les années passées en termes de correction grammaticale. Certes, il reste encore de nombreuses erreurs en termes de rection du verbe, déclinaisons et conjugaisons, mais celles-ci ont été limitées et, par ailleurs, nous avons pu noter avec satisfaction la bonne maîtrise de certaines structures complexes comme les constructions participiales.

Le niveau est cependant, comme les autres années, resté hétérogène. Certaines copies, bien que non encore absolument parfaites, ont atteint et même dépassé les attentes que l'on est en droit d'avoir vis-à-vis d'étudiants en fin de classe préparatoire. La connaissance approfondie du lexique et l'intelligence de la traduction leur ont permis de sortir nettement leur épingle du jeu. Ces copies ont donc obtenu des notes allant jusqu'à 20/20.

A l'autre bout de l'échelle, les copies ayant obtenu les notes les plus mauvaises sont des copies fragiles du point de vue de la syntaxe, par manque de maîtrise de la voix passive, des participes passés et présents, des propositions relatives, des subordonnées de temps et du génitif saxon. On note également l'emploi beaucoup trop généralisé (et très pénalisant) de barbarismes et de gallicismes qui sont absolument à proscrire. Voici quelques exemples parmi ceux qui sont détaillés plus bas dans le rapport : **unterentwickelte Länder Afrikas* ; **ein nezendes Gut* (un domaine voisin) ; **Konkurs* ; **modest* ; **Domain* ; **enregistrieren* ; **Filiation*. Enfin, on remarque également que c'est parfois la compréhension du français qui a posé de gros problèmes : ainsi de l'expression « capacité en droit » et des adjectifs comme « fourbu », « insalubre » et « dodue ».

Comme les années passées, le jury a souhaité valoriser les copies faisant preuve de rigueur grammaticale, même si la justesse dans l'utilisation du lexique a pu parfois faire défaut. Ainsi, les contournements lexicaux, tant qu'ils étaient réalisés de manière intelligente, n'ont pas été lourdement pénalisés. Ainsi, pour l'expression « affectée d'un léger strabisme », le jury a été souple dans l'évaluation de périphrases maladroites citées plus bas dans le rapport. La traduction du mot « hévéa » a également donné lieu à des contournements plus ou moins habiles. De toute évidence, il valait mieux parler de « *tropische Pflanzen* » ou à la rigueur de « *Palmenanbau* » plutôt que de proposer « *Eichen* » ou « *Kiefern* » ! Le jury recommande enfin aux candidats de travailler davantage sur les paires de termes que l'on peut aisément confondre car le résultat d'une telle confusion peut s'avérer surprenant, comique ou désastreux, selon le cas. Ainsi, par exemple, lorsque l'on confond « *Kolonialherr* » et « *Kolon* », « *Anbau* » et « *Kultur* », « *hoffen* » et « *öffnen* ».

4 Commentaire détaillé des difficultés

Le texte de Jean-Christophe Rufin soumis aux candidats cette année comportait principalement les difficultés suivantes :

Grammaire

- compléments de temps (subordonnées, adverbes, groupes prépositionnels)
- appositions
- présentatif
- participiales
- temps du passé (imparfait, passé simple, plus-que-parfait)
- génitif et génitif saxon
- passif

Lexique

- la nature tropicale
- l'état civil
- les voyages

Voici un relevé des fautes les plus fréquemment commises par les candidats :

Fautes de conjugaison, de syntaxe et de grammaire :

1) Conjugaison des verbes au prétérit : les verbes *messen, kommen, gehen, reisen, entscheiden, beschließen, leiden, verlieren, helfen, sich setzen, sitzen, gelingen, vorschlagen, hoffen, sich befinden, heiraten*, ont posé de gros problèmes.

Quelques exemples d'occurrences trouvées dans les copies : *er messte ; *sie kamen ; *sie ankamen ; *er kamm ; *er gang ; *er rief ; *es gelang ; *man entschiedete ; *man beschloss ; *sie liebte ; *sie liebete ; *sie lieb (leiden) ; *sie verlierten ; *er half ihm ; *er saß sich hin ; *er setzte sich ; *er vorschlug ihm Vornamen ; *er hoffnete Besseres ; *er einwilligte ; *es befandete sich ; *er heiratete sich mit...

2) Participes passés : *das öffnete Register ; *er hatte überlebte ; er hatte überlebt...

3) Confusion participes passés/présents : *an diesem sanften, sonnigen und entspannenden Leben ; *das aufschlagende Buch ; *der wählende Name ; *während dieser störenden Epoche ; *während dieser verwirrenden Zeit ...

4) Participiales : *für dieses von seinem Namen verlassenen Kind (problème de déclinaison).

5) Passif : *der Name wurde irgendwo auf dem Weg vergessen worden ; *das letzte Baby, das vor ihm angemeldet geworden war ; *er wurde Konsul in Recife nennen sein ; *er war nominiert geworden ; zu der Zeit, zu der R. Chavard gebar, wohnten seine Eltern...

6) Rection des verbes : la rection des verbes courants comme *überleben, sich erinnern, sehen, heiraten, sich verheiraten, hoffen, helfen* a malheureusement posé de nombreux problèmes.

Quelques exemples d'occurrences fautes trouvées dans les copies : *er hatte zu drei Hauptstädten überlebt ; *er hatte an drei Hauptstädte überlebt ; *er hatte drei Hauptstädten überlebt ; *er konnte sich nicht an dem, was..., erinnern ; *es war unmöglich, sich zu erinnern, was der Vater zu ihm gesagt hatte ; *es war unmöglich sich zu erinnern, von was der Vater ihm gesagt hatte ; *es war ihm unmöglich, sich zu erinnern, woran der Vater ihm gesagt hatte ; *er sah zu diesem Leben nur Vorteile ; *er heiratete mit einer jungen Frau ; *er verheiratete eine junge Frau ; *er hoffnete um etwas Besseres ; *er half ihn.

7) Factitif : *die Geburt eintragen machen.

8) Ordre des compléments : *man sollte jedoch eine Identität diesem Kind geben.

9) Subordonnants de temps : confusion entre *wenn* et *als* (*wenn er geboren wurde) ; confusion entre *nach* et *nachdem* (*nach er drei afrikanische Hauptstädte überlebt hatte ; *nach drei afrikanische Hauptstädte zu überleben) ; confusion entre *danach* et *nachdem* (*danach er hatte drei afrikanische Hauptstädte überlebt) ; confusion entre *vor* et *bevor* (*das bevor ihm eingetragene Baby).

10) Déclinaisons : * die heiße Länder ; *man musste dieses Kind eine Identität geben ; *für ihnen ; *von die warmen Länder ; dieser Name blieb den einzigen, den seine Eltern... ; *den Mann machte... ; *einen Nachbar musste... ; es war *einen René.

Attention aux masculins faibles ou mixtes ! Exemple : *der Name ; der Nachbar ; der Mensch*. Attention aussi aux adjectifs substantivés, par exemple : *der Beamte*.

11) Génitif saxon : *zur Zeit des René Chavards Geburt ; Konsul des Frankreichs.

12) Déclinaison des pronoms relatifs : *das Kind, deren Nummer, dessen Geburtsdatum und deren Verwandtschaft ; *das Kind, dass doch eine Identität brauchte... ; *der einzige Name, dass die Eltern kennen wollten ; *das Kind, dessen die Matrikelnummer, das Geburtsdatum und die Herkunft...

13) Locatif et directionnel : *nach der Hauptstadt fahren ; *sie wohnten in eine Heveaplantage ; auf *dem Weg gefallen.

14) Anglicismes : *bevor ihn (*before him*)...

Erreurs de lexique :

1) Genre des noms : *der Amt ; *der Erd ; *der Feld ; *das Geburt ; *der Geburt ; *der Gebiet ; *der Hand ; *der Kind ; das Mann ; *die Name ; *der Stirn ; *der Unglück ; *die Weg ; *der Wesen.

2) Pluriels : *die Vorteilen ; *die Aspekten ; *die Hauptstädten.

3) Orthographe : *der Schlam ; *geplantz ; *laßen ; *diese zweitägliche Reise ; *diese zweitägige Reise ; *lätzte (pour *letzte*) ; *offiziel ; *glücklich ; *heiz (pour *heiß*) ; *der Konzul ; *das Kinder ; *nachem (pour *nachdem*) ; *der Man ; *der Beamter ; *überraupt.

Problèmes de Umlaut oubliés ou rajoutés : *sönnig ; *Prufung ; *funf ; *gunstig ; *wunschte ; *schmützig.

4) Mots et expressions élémentaires très mal maîtrisés : *in 1944 ; *weißen (*wissen*) ; *der Man ; *am fünfundvierzig (*mit 45*) ; *mit 45 Jahre alt ; *an selber Woche ...

5) De nombreuses confusions (très) gênantes :

- | | |
|--|--|
| - der Schlamm / der Schleim | - hoffen / öffnen |
| - das Studium / die Studien | - dazu bringen / schieben |
| - der Schlamm / der Schrott | - überleben / erleben |
| - die Zeile / die Linie | - lösen / erlösen / auflösen |
| - der Kolonialherr / der Kolon | - nennen / ernennen |
| - das Mutterland / die Metropole | - verlassen / entlassen |
| - der Anbau / die Kultur / die Erziehung | - stimmen / bestimmen |
| - die Bekanntschaft / die Bekenntnis | - angezogen / aufgezogen |
| - die Geburt / *der Geburtstages | - eine eilige Angelegenheit / eine heilige Angelegenheit |
| - Recht / gerecht | - der einzelne / der einzige Name |
| - Säugling / Eindringling | - offen / öffentlich |
| - das Grundstück / *der Grundstock | - glücklicherweise / hoffentlich / offensichtlich / *hoffensichtlich |
| - der Besitzer / der Besatzer | - der Vorzug / der Vorschlag |
| - die junge Frau / die Jungfrau | - das Gelände / das Geländer |
| - sollen / dürfen | - ermuntern / *ermüdigten |
| - besetzen / besitzen | |
| - sich setzen / sitzen | |
| - sich befinden / stattfinden | |

NB : dans cette liste figure à chaque fois en premier l'expression attendue, en deuxième l'expression fautivement utilisée.

6) Périphrases lourdes et/ou très maladroites :

- affectée d'un léger strabisme : „eine Frau, dessen Augen sich leicht in der Mitte begegneten“; „eine Frau, die eine kleine Augenkrankheit hatte“; „eine Frau, die ein Auge hatte, das ein bisschen schief guckte“ ; „ein Mädchen, das leicht schräge Augen hatte“ ; „eine an einem kleinen Ungleichgewicht zwischen den Augen leidende Frau“ ; „ein Mädchen, das einen leichten Augenschwindel hatte“.

- bureau de l'état civil : „das Amt der Staatsangehörigkeit“.

- traduction de hévéas : des contournements comme „tropische Pflanzen“, „Bambusanbau“ ou „Palmenanbau“ restaient acceptables mais pas „Eichen“ ou „Kiefern“, qui appartiennent à une autre réalité climatique !

7) Des barbarismes très pénalisants : *unterdevelopierte Länder Afrikas ; *ein nebendes Gut (un domaine voisin) ; *ein nachbares Gut ; *geschwimmelt (troublé) ; *die Sohnlichkeit (la filiation) : *nachbarig (voisin) ; *nachbarisch ; *benachbarliches Gut.

8) Mots français incompris et donc très mal traduits : capacité en droit (*Fähigkeit in Jura) ; fourbu (*verkrüppelt ; *krumm ; *schäbig ; *mit unklaren Gedanken ; *merkwürdig ; *zerzaust ; *böse) ; insalubres (*unterdevelopiert) ; la métropole (*Großstadt) ; *ein rückenbehindertes Mädchen (dodue).

9) Galicismes lourdement pénalisés : *seduziert ; *das Ziviltamt bureau ; *deklarieren ; *Funktionär ; *Konkurs ; *modest ; *Domain ; *nominieren ; *enregistrieren ; *Filiation ; *Strabismus.

5 Proposition de traduction¹

Als René Chavard zur Welt kam (*Zu der Zeit, in der/als RC geboren wurde*), wohnten seine Eltern auf einer Kautschukplantage ganz tief (*mitten*) im laotischen Wald (*im Wald von Laos*). Es war im Jahre 1944. Sein Vater wollte seine Ländereien (*sein Gut/sein Grundstück*) in/während dieser/jener schwierigen/unruhigen (*turbulenten/stürmischen/bewegten/angespannten*) Zeit (*Periode/diesem Zeitraum*) nicht verlassen. Jedoch musste das Kind unbedingt beim Standesamt, das sich in Vientiane befand, angemeldet (*eingetragen/gemeldet*) werden.² Zum Glück (*Glücklicherweise*) musste sich der Siedler (*Besitzer/Kolonialherr*) eines benachbarten Landgutes eben in dieser/jener Woche in die Hauptstadt begeben (*in ... fahren*), um eine dringende Angelegenheit (*Sache*) zu erledigen. Er willigte ein (*erklärte sich dazu bereit/akzeptierte*), diese Gelegenheit zu nutzen, um die Geburt eintragen zu lassen (*zu melden*).

Zwei Tage lang musste der Mann im Schlamm/Matsch (*durch den Schlamm*) reisen.³ Er kam schmutzig (*dreckig/verdreckt/verschmutzt/befleckt/unsauber*) und ermüdet (*ermattet/erschöpft/ todmüde*) vor dem Angestellten/Beamten des Standesamtes (*vor dem Standesamtsbeamten*) an und da/gerade in dem Moment, als er sich anschickte (*als er im Begriff war/ drauf und dran war/als es dazu kam*), die Vornamen des Kindes anzugeben (*zu melden/zu nennen*), blieb er sprachlos (*wortlos/ stumm/stockte er/fehlten ihm die Worte/brachte er keinen einzigen Laut hervor*). Es war ihm unmöglich, sich daran zu erinnern (*sich dessen zu entsinnen*), was der Vater ihm gesagt hatte⁴. Der Beamte half ihm, schlug ihm eine ganze Reihe von (*Menge/eine Vielzahl von Vornamen wie*) Michel und Jules, Dutzende (*Mengen von /Tausende von/vielfältige Vornamen wie*) Robert, Maurice, Luc, Georges, Edouard vor.⁵ Aber nein, das war es wieder nicht.

Eine/Die Hand (*Mit einer Hand*) auf der Stirn setzte sich der Mann und wurde sich des (ganzen) Ausmaßes des Unglücks (*Desasters/Unheils*) bewusst (*wog das ganze Ausmaß... ab*). Der gewählte Vorname war irgendwo auf der Wegstrecke/dem Weg heruntergefallen (*auf den Weg/die Piste gefallen*)⁶ und (war) verloren gegangen. Dennoch musste man⁷ diesem Kind, dessen Matrikelnummer, Geburtsdatum und Abstammung schon eine ganze (*vollständige*) Zeile des offenen (*aufgeschlagenen*) Registers einnehmen (*besetzten*), eine Identität erteilen (*zuteilen /zuweisen*). Andere Eltern kamen (an) und wurden ungeduldig. Man beschloss (*traf die Entscheidung/es wurde beschlossen*), für dieses von seinem Vornamen verlassene (*im Stich gelassene*) Wesen/Geschöpf (einfach) die Identität des letzten vor ihm (an)gemeldeten/eingetragenen Babys/Säuglings wiederaufzunehmen (*zu übernehmen/ wiederaufzugreifen*): es war ein René. Er wurde René.

Claude, der (aus)gewählte und verlorene/verschollene Vorname, blieb der einzige, den seine Eltern ihr ganzes Leben lang kennen/anerkennen wollten.⁸ Für sie, für seine engen/engsten Vertrauten/Freunde und für ihn selbst blieb ihr Kind Claude.

Aber offiziell war es René, der ein ziemlich mittelmäßiges Studium⁹ absolvierte und im (französischen) Mutterland ein Diplom in Jura erwarb. Claude heiratete 1965 eine rundliche (*dicke/pummelige/mollige/beleibte*) junge Frau, die leicht schielte. Von den warmen Ländern (*Regionen/Gebieten*) seiner Kindheit angezogen (*angelockt*), ermunterte Claude René (*regte ... dazu an/brachte ... dazu/bewog ... dazu*), eine Aufnahmeprüfung des Quai d'Orsay (Auswärtigen Amtes) abzulegen. Mit fünfundvierzig Jahren, nachdem er drei ungesunde (*gesundheitsschädliche/ unbewohnbare*) afrikanische Hauptstädte überlebt hatte, war er dann zum Konsul von Frankreich in Recife ernannt worden. Die Stelle (*der Posten*) war bescheiden (*nicht besonders prestigevoll/ prachtvoll/glänzend/großartig*); René hatte sich Besseres erhofft (*erhoffte sich etwas Besseres/sehnte sich nach etwas Besserem*). Aber an diesem sanften (*süßen/milden*), sonnigen und ruhigen/sorglosen Leben sah (*fand/erkannte/nahm...wahr*) Claude nur/bloß Vorteile/Vorzüge.

Jean-Christophe Rufin, *Der Salamander* (2005)

¹ La traduction proposée n'est qu'une variante possible parmi d'autres. Le jury s'est efforcé d'indiquer d'autres choix possibles soit en italiques dans le texte, soit, pour les variantes plus longues, sous la forme de notes de bas de page. Certaines variantes ont été relevées dans les copies corrigées.

² Es war jedoch unbedingt notwendig, das Kind beim Standesamt zu melden (*anzumelden/eintragen zu lassen*), das sich in Vientiane befand.

³ Die Reise des Mannes im Schlamm dauerte zwei Tage.

⁴ Er konnte sich einfach nicht daran erinnern, was...

⁵ ... schlug ihm lauter Jules und Michel vor, allerlei Robert... (variante relevée dans une copie).

⁶ Attention ici au locatif/directionnel, selon le verbe utilisé.

⁷ Es war aber doch /dennoch notwendig, diesem Kind eine Identität zu erteilen... // Dem Kind, dessen Matrikelnummer..., musste doch eine Identität zugewiesen werden.

⁸ ... von dem seine Eltern etwas wissen/hören wollten.

⁹ Attention, il faut utiliser ici le singulier, et non pas « Studien », erreur récurrente.

Oral

Série Lettres et arts - Analyse d'un texte hors programme

Cette année, le jury a interrogé cinq candidats. Les notes (/20) attribuées ont été les suivantes : 08, 09, 11, 17 et 18.

Les textes proposés à l'étude portaient sur la présence de l'AfD dans les médias¹, la politique familiale en Allemagne², le discours d'Angela Merkel lors de la conférence mondiale sur le climat³, la manifestation « Berlin trägt Kippa »⁴ et l'intersexualité⁵.

Le jury se réjouit d'avoir pu écouter d'excellentes prestations émanant de candidats qui ont su révéler avec justesse et rigueur leurs connaissances et donner des analyses fines de l'actualité allemande. Chacun a respecté les consignes et le format de l'épreuve, ce qui témoigne d'un grand sérieux dans la préparation.

On observe cependant une grande hétérogénéité dans le niveau de langue. Certains candidats disposaient des moyens linguistiques permettant d'exprimer une pensée abstraite, complexe. Malheureusement deux candidats ont été pénalisés par des fautes de langue gênant la compréhension de leur commentaire ainsi que leur capacité à produire le propos souhaité.

Les deux notes les plus basses s'expliquent par un niveau de langue lacunaire cumulant erreurs de grammaire, inexactitudes lexicales et hésitations trop nombreuses pour permettre l'élaboration d'une réflexion aboutie et convaincante. Pour autant le jury a su apprécier chez les candidats plus fragiles une démarche réflexive s'appuyant sur les connaissances acquises pendant l'année et la volonté de se plier au format de l'épreuve : malgré leurs difficultés, les deux candidats ont tenu les vingt minutes de parole et ont répondu aux questions avec sérieux. Le jury met en garde ce type de candidats contre la tentation de la paraphrase.

Le jury a entendu une prestation dont le niveau de langue correspondait aux attendus de l'épreuve, mais dont le contenu était inadéquat. Les thématiques évoquées n'étaient pas directement liées au sujet et un certain nombre d'affirmations se sont avérées erronées. Le jury a pénalisé ce défaut ; il conseille aux candidats de bien définir les termes qui peuvent prêter à confusion et la problématique des articles.

Le jury félicite les deux candidats qui ont proposé d'excellents commentaires alliant une langue soutenue et des connaissances solides utilisées à bon escient. Chez ces candidats, les quelques hésitations n'ont pas porté préjudice dans la mesure où ils ont su se corriger tant sur de petites erreurs de langue que pour reprendre des passages qui avaient besoin d'être approfondis. Ces prestations témoignent d'un travail continu et rigoureux durant les années de préparation et d'une volonté de se tenir informé sur l'actualité allemande.

Pour aider les futurs candidats à se préparer, le jury souhaite revenir sur quelques points à prendre en compte tant sur le fond que sur la langue.

Le jury met en garde les candidats contre la tentation d'introduire eux-mêmes des sujets qu'ils ne maîtrisent pas, si ces derniers n'ont pas un lien direct avec l'article. Le jury a ainsi entendu d'étranges confusions entre laïcité et séparation de l'Église et de l'État. De manière générale, le jury déconseille d'utiliser des morceaux de cours qui ont un vague lien avec l'article. Il faut faire le lien avec la problématique de l'article et rappeler régulièrement ce qui les amène à cette réflexion.

Il est important de pouvoir définir avec précision le paysage politique allemand. Ainsi, l'AfD est bien un parti défendant des idées d'extrême droite. Le jury invite également les candidats à ne pas négliger les connaissances en économie : il semble essentiel de pouvoir définir la notion d'économie sociale de marché.

Sur le plan linguistique, le jury attire l'attention sur les erreurs suivantes :

¹ « AfD beschäftigt den Bundestag – mit sich selbst » (Frankfurter Rundschau, 23.02.2018), URL : <http://www.fr.de/politik/rechtsextremismus/afd-afd-beschaefigt-den-bundestag-mit-sich-selbst-a-1454792>

² « Grüne pochen auf automatische Zahlung an arme Familien » (Die Welt, 30.04.2018), URL : <https://www.welt.de/politik/deutschland/article175949652/Kinderzuschlag-Gruene-pochen-auf-automatische-Zahlung-an-arme-Familien.html>

³ « Weltklimakonferenz : Klimakanzlerin ohne Kleider » (Die Zeit, 15.10.2017), URL: <https://www.zeit.de/wirtschaft/2017-11/weltklimakonferenz-un-klimagipfel-bonn-angela-merkel-deutschland>

⁴ « Demonstration gegen Judenhass : Fragste ma' da drüb'm » (Frankfurter Allgemeine Zeitung, 24.04.2018, URL: <http://www.faz.net/aktuell/politik/inland/berlin-traegt-kippa-2000-menschen-demonstrieren-gegen-antisemitismus-15560731.html>

⁵ « Intersexualität : Hallo, ich bin die dritte Option » (Die Zeit, 24.01.2018), URL: <https://www.zeit.de/zeit-magazin/leben/2018-01/intersexualitaet-geschlecht-intergeschlechtlichkeit-identitaet>

- Attention au genre et pluriel des mots couramment utilisés ou présents dans l'article. *das Artikel, *das Punkt.
- Attention aux déclinaisons (notamment le génitif et le datif).
- Attention à la justesse des participes II : *erhältet, *gehältet,*überwunden...
- Prononciation des sons „ch“, de „Journalist“.
- Confusion entre des termes de catégories grammaticales différentes : kritisch/Kritik – Unterschied/Unterscheiden.
- Attention à la syntaxe (« * für dass, » pour « um... zu »), et en particulier à la position du verbe (en dernière position dans les subordonnées, pas de verbe en 3^e position).
- Vorschlagen est un verbe à particule séparable.
- Comparatifs : *mehr effizient, *mehr dynamisch.
- Futur et infinitif en zu.

Le jury est conscient de la situation de stress dans laquelle se trouvent les candidats. Cependant il les invite à présenter leur propos avec conviction, sans tomber dans l'arrogance, et à s'efforcer de tirer le meilleur parti de leur épreuve.

Enfin, même si le petit nombre ne permet pas de tirer des conclusions définitives, le jury reconnaît la qualité des candidats qui se sont présentés devant lui cette année. Les efforts de préparation étaient particulièrement visibles. Le jury se réjouit qu'il existe en série Lettres et Arts des germanistes de conviction, qui témoignent d'un goût marqué pour l'allemand et d'une connaissance approfondie de la langue et de la culture des pays de l'aire germanophone.

Série Langues Vivantes – Explication d'un texte d'auteur sur programme (LV1)

Le nombre des candidats qui ont passé l'épreuve d'explication de texte sur programme est en légère baisse par rapport à l'an dernier, mais reste dans la moyenne de ces dernières sessions : 8 germanistes ont été admissibles en 2018 (10 candidats en 2017 et 2016, 7 candidats en 2015). Ont été tirés 2 extraits de *König Ottokars Glück und Ende*, 3 d'*Undine* et 3 poèmes d'Else Lasker-Schüler. Les notes se répartissent de la façon suivante :

17 = 1 (Grillparzer)

16 = 2 (Undine et Lasker-Schüler)

15 = 1 (Grillparzer)

14 = 1 (Undine)

9 = 1 (Lasker-Schüler)

7 = 1 (Undine)

5 = 1 (Lasker-Schüler)

Soit une moyenne de 12,37.

L'épreuve d'explication d'un texte d'auteur correspond à une durée de préparation d'une heure et dure trente minutes, dont vingt consacrées à l'exposé du candidat, et dix à l'entretien avec le jury.

Nous avons entendu des explications solides et bien menées, souvent fines et formulées dans une langue allemande riche et variée. La gestion du temps est, dans une très large mesure, maîtrisée. Les prestations les plus faibles pèchent par des défauts de méthode. Rappelons d'abord que le découpage du texte ne doit pas apparaître comme un pensum plus ou moins arbitraire, mais qu'il doit rendre compte de la structuration des blocs constitutifs du passage, de l'éventuelle progression des éléments narratifs, poétiques ou argumentatifs. Afin qu'il ne soit pas une coquille vide, le découpage doit donc être associé à une problématique qu'il aura fallu prendre soin de dégager au préalable. Les meilleures prestations sont celles qui ont réussi à présenter une perspective ou à mettre en relief les points méritant une discussion et à montrer en quoi celle-ci se reflétait dans l'articulation du texte. Dans certains cas, le passage retenu pour la lecture est venu judicieusement illustrer la pertinence du plan et de la problématique. La plus grande faiblesse constatée concerne précisément l'absence de véritable problématique dans l'analyse du passage. En l'absence d'un tel fil conducteur, l'analyse devient imprécise, pointilliste, une succession de remarques qui peuvent être ponctuellement pertinentes, mais qui, prises dans leur ensemble restent décousues.

Plus généralement, et même dans de bonnes explications, nous avons constaté une analyse parfois insuffisante des mots-clés à partir desquels on pouvait redéployer la problématique identifiée et la replacer

dans des contextes historiques, culturels ou littéraires plus larges. Les candidats qui ont obtenu les notes les plus faibles ont eu beaucoup de mal à inscrire le passage à étudier dans ces cadres généraux. S'il n'est pas, bien sûr, question de dissertar de façon abstraite sur le Romantisme, il est par exemple regrettable qu'à l'occasion d'une explication d'un extrait d'*Undine* des termes comme « wunderlich » et « heimlich », ou bien que le motif du rêve, de la nuit, de la lune ou de la forêt ne donnent pas lieu à une mise en relation avec l'esthétique romantique, son vocabulaire et ses catégories.

Nous avons également constaté une trop grande imprécision dans l'utilisation de certains concepts ou termes relevant de l'analyse littéraire et, plus généralement, de l'histoire culturelle. L'épisode d'Abraham et du sacrifice d'Isaac n'est pas une « parabole », le terme de « Verwirrung » utilisé à plusieurs reprises pour caractériser le travail d'Else Lasker-Schüler sur l'intertexte biblique ne veut pas dire grand-chose, opposer, sans préciser, la dimension « expressionniste » d'un poème à sa dimension « religieuse » trahit une méconnaissance de ce qu'a pu être l'esthétique expressionniste ; ce qui définit une « ballade », ce n'est pas la simple présence de rimes et la structuration en strophes (!) ; l'utilisation quasi systématique de l'adjectif « untraditionell » pour tenter de cerner la modernité de Lasker-Schüler, et inversement de « traditionell » pour désigner la poésie romantique trahit également une insuffisante maîtrise du vocabulaire nécessaire à une explication de texte ainsi qu'une méconnaissance des grandes catégories de l'histoire littéraire. De même, les concepts d'« ironie », d'« humour », de « comique » et de « cynisme » sont parfois employés de façon indifférenciée. Plusieurs candidats ont cru pouvoir parler d'ironie là où manifestement il n'y a pas de signal ironique qui permettrait de déceler un hiatus entre ce qui est dit (« das Gesagte ») et ce qui est signifié (« das Gemeinte »). Quand Ottokar dit à Margarethe « Mich freut, daß ich Euch klug und billig finde » (I. Aufzug), le terme de « klug » n'a rien d'ironique, c'est une vertu essentielle du bon souverain qui désigne son aptitude à analyser une situation concrète et à agir de façon adéquate (lat. « prudentia ») : Ottokar se réjouit de voir que Margarethe accepte le divorce et qu'elle se plie à la raison d'État, elle fait preuve ainsi du discernement qu'à ses yeux on peut attendre de la part de l'épouse d'un souverain. Dans *Abraham und Isaak* l'utilisation du verbe « meckern » au vers 5 (« Meckern hörte die gequälten Böcke ») n'a, là non plus, rien d'ironique, sauf à ignorer que le verbe « meckern », avant de prendre le sens familier de « rouspéter », désigne le cri des caprinés, en particulier du bouc.

Si l'épreuve d'explication de texte, par nature, ne saurait se réduire à un contrôle des connaissances, il n'est pas possible de s'acquitter de cet exercice sans un minimum d'informations sur les auteurs au programme. Comment aborder la question du rapport de Lasker-Schüler au judaïsme et à l'exotisme dans *Abraham und Isaak*, quand on croit, comme l'a affirmé une candidate, que la poétesse est originaire de Jérusalem mais qu'elle habite en Allemagne ? Plus généralement, on est en droit d'attendre au concours d'entrée à l'ENS de Lyon un minimum de culture générale qui permette de se détacher du texte et de prendre du recul. Il est par exemple regrettable qu'une candidate, ayant relevé qu'Ottokar dans son grand monologue final, se réfère à Charlemagne, n'arrive pas, au cours de l'entretien, à y voir autre chose qu'une comparaison avec un autre grand souverain de l'histoire européenne et qu'elle ait le plus grand mal à faire le lien entre le Saint-Empire romain germanique et l'Empire romain. Le jury n'attendait pas de la candidate qu'elle fasse référence à la doctrine de la *translatio imperii* (*Übertragung des Reichs*), mais comment comprendre pourquoi Grillparzer a choisi comme sujet d'un drame historique écrit à la gloire des Habsbourg l'affrontement entre Ottokar II, roi de Bohême, et Rudolf de Habsbourg si l'on n'a pas réfléchi à la continuité des projets impériaux en Europe depuis Rome jusqu'à Hitler en passant par Charlemagne et Napoléon ?

L'œuvre poétique d'Else Lasker-Schüler est tout à fait représentative des mutations qui s'opèrent dans le lyrisme de langue allemande au cours des deux premières décennies du XX^e siècle : les premiers poèmes, encore marqués pour certains d'une esthétique « Jugendstil » et postromantique, évoluent vers une modernité « expressionniste » qui rompt avec les subtilités psychologiques de l'impressionisme littéraire et s'appuie sur l'imaginaire singulier de la poétesse. Lasker-Schüler échappe à sa condition de juive rhénane issue de la bourgeoisie assimilée en subvertissant, notamment par l'invention d'un exotisme judéo-arabe imaginaire, les identités imposées, en assumant un statut de « paria » bohême. La meilleure prestation sur un poème d'Else Lasker-Schüler a su montrer comment le motif de la perte de la mère, fondé biographiquement, est traduit par un double mouvement d'illimitation et de resserrement, de décentrement et de recentrage du Moi lyrique, exprimé à partir d'images cosmiques et érotiques. On peut regretter que les candidats n'aient pas toujours su rendre compte de la progression (ou de la non-progression) du poème. Ils ont été aussi déconcertés par le traitement, propre à Lasker-Schüler, de la thématique orientale (« Pharaonenwälder »). La signification de l'Égypte dans l'histoire hébraïque était manifestement ignorée, sans parler de l'allusion, cryptée ou explicite (dans le poème *Joseph und Pharaon* comme dans bien d'autres), à l'interprétation des rêves de Pharaon par Joseph.

Undine de Friedrich de la Motte-Fouqué constitue un concentré de motifs romantiques et peut être considéré comme un exemple « idéal-typique » d'écriture romantique. L'histoire de l'amour impossible entre un « esprit élémentaire » et un chevalier, si ce n'est dans la mort, l'opposition entre nature païenne et culture chrétienne, entre Undine et Bertalda, la structuration de l'espace et du temps à partir d'oppositions symboliques (terre/eau, chaumière/forêt, nuit/jour), les récits de rêve et leurs multiples fonctions sont autant d'éléments typiques d'une œuvre romantique. Le jury a été étonné de constater qu'une candidate a eu beaucoup de mal à dépasser le niveau de la paraphrase et n'a pas su exploiter le passage qui lui avait été proposé, pourtant susceptible *a priori* de donner lieu, sans grande difficulté, à un commentaire substantiel.

Manifestement les candidats étaient plus à l'aise avec *König Ottokars Glück und Ende* de Grillparzer, qui a donné lieu en effet à deux des meilleures prestations. Dans cette œuvre, – qui reprend le thème baroque de la chute d'un puissant souverain (*Fallhöhe*) et qui oppose, dans un drame en cinq actes de facture classique, à travers deux personnages historiques, le bon et le mauvais gouvernement, l'hybris et la mesure –, Grillparzer évoque la fondation de l'empire des Habsbourg qui a mis fin aux ambitions du roi de Bohême. Cette œuvre efficace donne, surtout vers la fin, une coloration chrétienne au modèle de la tragédie classique, s'inscrivant par là tout à fait dans l'esthétique Biedermeier. Les deux explications ont bien resitué l'extrait dans la progression du drame et ont su mettre en relief les termes qui correspondent aux problématiques essentielles de la pièce (les fautes du mauvais souverain, les mises en garde de Margarethe, véritable Cassandre, le rapport à la justice divine, etc.).

La conclusion n'a pas été, même dans les bonnes explications, la partie la plus maîtrisée de l'exercice, elle aurait gagné dans bien des cas à être étoffée, et surtout à ne pas se résumer à la répétition pure et simple de formules déjà utilisées au cours de l'explication. Ce défaut rejoint la difficulté éprouvée par certains candidats à replacer l'extrait dans un cadre plus général. La conclusion est le lieu adéquat pour établir des comparaisons, pour prendre du recul par rapport à l'extrait : Grillparzer et Fouqué notamment s'inscrivent dans des traditions qu'ils synthétisent, voire renouvellent. Fouqué par exemple reprend en le « psychologisant » le très riche motif de la femme-animal qui, des sirènes-oiseaux d'Homère jusqu'à Mélusine, traverse la culture occidentale. Le prolongement vers E. T. A. Hoffmann, Ingeborg Bachmann et Jean Giraudoux aurait pu servir à l'ouverture nécessaire en conclusion. Grillparzer, quant à lui, s'inspire de la tradition baroque autrichienne tout en gardant en vue le modèle classique goethéen ou schillérien : là encore, la conclusion aurait pu donner lieu à une contextualisation intéressante.

Rappelons enfin, comme les années précédentes, que l'entretien qui suit l'explication permet d'approfondir, voire de corriger certains points de l'explication et qu'il est indispensable de le considérer comme un véritable échange avec un jury bienveillant. Il convient donc de ne pas se déconcentrer et d'essayer de répondre honnêtement aux questions posées.

Dans l'ensemble l'expression allemande est satisfaisante, les candidats savent s'exprimer avec aisance sans avoir les yeux rivés sur leurs notes. Toutefois nous avons entendu un certain nombre de fautes et d'expressions inappropriées qui auraient pu être évitées : les fautes les plus graves du type « das Gedicht handelt sich um* », « des klassischen Topos* », « rechtfertigen* » sont heureusement minoritaires. Plus fréquentes sont les imprécisions lexicales (confusion entre « belangen » et « verlangen », « gerissen » au lieu de « zerrissen »), et les gallicismes (« sparen » au lieu de « verschonen » : « Gott spart sein Volk* », « der Text öffnet sich auf* », « an diesem Moment », « es ist geschrieben », etc.). Les fautes de genre ont été plutôt rares (« der Hindernis* », « die Verlust* »), soulignons toutefois que les candidats, sans devoir ingurgiter de fastidieuses et inutiles listes de vocabulaire, peuvent se préparer aux différentes épreuves écrites et orales en consolidant un lexique de base qui leur sera nécessaire : on ne devrait pas, par exemple, entendre répéter tout au long d'une explication « das Moment » dans le sens de « der Moment ».

Le nombre réduit de candidats ne permet pas de tirer des conclusions définitives de ces observations. Le jury tient pourtant à souligner la bonne tenue de l'allemand de spécialité dans l'épreuve d'explication de texte littéraire et salue la rigueur et l'efficacité du travail de préparation, ainsi que l'intérêt des candidats et candidates pour les textes qui leur sont proposés. Nous espérons que les indications rassemblées ici aideront les candidats des prochaines sessions à préparer l'épreuve orale avec les meilleures chances de succès.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV1)

En 2018, 8 candidats se sont présentés à l'oral, ce qui est dans la moyenne des années précédentes (10 en 2017 et 2016, 7 en 2015, 11 en 2014, 7 en 2013). Contrairement aux deux années précédentes, les résultats obtenus manifestent cette année de moins grands écarts : ceci vaut pour le niveau de langue et davantage encore pour la maîtrise de l'exercice. En 2018, la meilleure note est 16/20 ; 1 candidat a obtenu 15 ; 3 candidats ont obtenu 13,5 ou 13/20 ; 1 prestation a reçu 12/20 et 2 candidats ont obtenu respectivement 09 et 04/20. La note de 04/20 s'explique par une analyse de texte totalement hors sujet.

L'épreuve consiste en une explication de texte qui dure au total 30 minutes. Le document est un texte (généralement un article de presse) dont le thème est l'actualité politique, économique et sociale des pays germanophones. Tous les documents proposés par le jury cette année étaient des textes récents datant du deuxième semestre 2017 ou de 2018. Les différents thèmes traités étaient les suivants : la place croissante du numérique ; les relations entre Angela Merkel et Emmanuel Macron ; l'engagement militaire de l'Allemagne ; la grande coalition de 2018 ; le rôle du Président allemand Walter Steinmeier ; la reconnaissance officielle d'un troisième sexe ; le discours de politique générale de la chancelière Angela Merkel ; les liens entre les partis politiques et les médias.

L'explication de texte comprend une présentation faite par le candidat durant 20 minutes, suivie d'un entretien de 10 minutes avec le jury.

Dans l'introduction, le candidat présente le texte et, après avoir lu un passage de son choix, énonce un fil conducteur et opte soit pour une approche linéaire (et propose dans ce cas un découpage), soit pour une approche thématique. Le jury a été heureux de constater que les recommandations faites en 2016 et 2017 ont porté leurs fruits : les candidats de cette session ont fait un choix clair quant à l'approche suivie. Il reste néanmoins le problème du résumé qui, dans le cas d'un plan thématique, occupe souvent encore une place trop importante (de 7 à 9 minutes) par rapport à l'analyse du texte. Il est également essentiel de respecter ensuite le plan annoncé.

L'entretien de 10 minutes a pour objectif de permettre au candidat de préciser certains passages du texte qui ont été moins bien analysés ou, le cas échéant, de corriger des erreurs d'interprétation. L'échange avec le jury donne également au candidat la possibilité de développer le commentaire des passages clé du document et de l'enrichir par ses connaissances personnelles.

Cette année, le jury a eu la satisfaction de constater que tous les candidats ont bien maîtrisé le temps alloué et que tous ont utilisé les 20 minutes qui leur étaient imparties. Comme en 2016 et en 2017, aucun candidat n'a dépassé son temps de parole lors du commentaire et la plupart des candidats a mis à profit l'entretien avec le jury pour approfondir la réflexion.

Dans l'ensemble, les candidats ont fait preuve d'une bonne, voire très bonne connaissance de l'actualité politique et sociale de l'Allemagne contemporaine et ont su placer les documents dans une perspective historique.

La seule maîtrise de la langue allemande ne suffit pas pour réussir cette épreuve et si les connaissances relatives à l'actualité politique, culturelle, économique et sociale des pays germanophones sont certes indispensables, elles doivent être utilisées pour commenter le document : il est essentiel de s'appuyer sur ce dernier et d'étayer son argumentation en s'y référant régulièrement. Le jury a d'ailleurs été sensible au fait que certains candidats ont choisi avec pertinence le passage présenté pour la lecture et en ont fait le point de départ de leur analyse du texte. La majorité des candidats a également su éviter la paraphrase et développer une argumentation convaincante.

Comme en 2017, le jury note une certaine aisance à l'oral, y compris pour les candidats dont le niveau de langue est plus faible. On rappelle à ce propos la nécessité de travailler la maîtrise des structures fondamentales de la langue (par exemple l'emploi du passif d'état / d'action ou encore les prépositions de verbes courants) ainsi que d'accorder une attention particulière au genre des groupes nominaux. En revanche, le jury se réjouit de ne pas avoir à déplorer cette année des problèmes de prononciation de l'allemand ni des déplacements d'accent de mots. Le jury a pu assister à de bonnes prestations mises en valeur par une langue très fluide et par la réactivité des candidats lors de l'entretien.

Le jury tient à souligner l'excellente maîtrise du format temporel de l'épreuve, ce qui, ainsi que la bonne connaissance de l'actualité des pays germanophones, témoigne du sérieux apporté à la préparation reçue par les candidats.

Série Langues vivantes - Analyse d'un texte hors programme (LV2)

Vingt-cinq candidats ont été admissibles cette année à l'épreuve orale d'analyse d'un texte hors programme en allemand LV2, ce qui constitue une nette augmentation par rapport à la session 2017 (onze candidats). Vingt-quatre candidats se sont présentés à l'épreuve. Leur niveau s'est avéré très hétérogène, les notes attribuées s'échelonnant entre 3 et 19/20. La moyenne est de 10,92/20, c'est-à-dire supérieure à celle de l'année précédente (9,9/20). Quelques prestations faibles ont néanmoins été pénalisées par une note en dessous de la moyenne (un tiers des candidats ont obtenu des résultats entre 3 et 8/20). Deux prestations se sont nettement détachées de l'ensemble, le jury leur a attribué la note 19/20.

Les notes se répartissent de la façon suivante (note sur /20) : 19 (2), 16 (1), 14 (2), 13,5 (1), 13 (2), 12 (3), 11,5 (1), 11 (1), 10 (3), 9 (2), 8 (1), 7(1), 6 (1), 5 (2), 3 (1).

Les sujets donnés pour cette épreuve étaient des articles de presse comprenant entre 3000 et 4000 signes et portant sur des sujets d'actualité : la plupart d'entre eux étaient issus de la presse allemande (*Süddeutsche Zeitung*, *FAZ*, *Frankfurter Rundschau*, *Die Welt*, *taz*, *Die Zeit*), quelques-uns de la presse autrichienne (*Der Standard*) et suisse (*Neue Zürcher Zeitung*). Parmi les thèmes proposés, on peut citer notamment: la répartition des subventions européennes en Allemagne, la politique agricole en Autriche, l'inégalité des prestations familiales dans les *Bundesländer*, l'égalité hommes-femmes dans la politique et dans le domaine de l'informatique, le sexisme dans la publicité, l'impact de la numérisation et de l'intelligence artificielle, le statut des livreurs Deliveroo, le contrôle des émissions de CO2 des véhicules dans les grandes villes, les problèmes de sécheresse dans le Nord de l'Allemagne, le tri des déchets ménagers, les campements illégaux de migrants dans les grandes villes, les crucifix dans les bâtiments publics en Bavière, les personnes âgées au volant, la restitution d'œuvres d'art pillées en Autriche.

Les exposés ayant été de qualité très variable, le jury se gardera de tirer des conclusions générales sur le niveau de l'épreuve, mais souhaite signaler néanmoins quelques nets problèmes de compréhension du texte et une connaissance souvent trop approximative des particularités caractérisant les sociétés actuelles des pays germanophones. Un bon nombre de prestations étaient cependant tout à fait encourageantes, et ont pu compenser certaines lacunes et mécompréhensions par une bonne maîtrise générale du sujet et des commentaires tout à fait pertinents. Les meilleurs exposés ont su problématiser le sujet abordé dans l'article, et ont proposé un plan solide permettant de discuter les divers points soulevés dans le texte ainsi que le contexte général du fait d'actualité évoqué. Le jury souhaite toutefois souligner que de trop vastes élargissements du sujet de l'article peuvent mener à des confusions et des hors-sujets qui nuisent à la qualité du commentaire.

Concernant le niveau d'allemand, le jury s'étonne d'avoir entendu plusieurs candidats capables à la fois de manier des formules assez complexes (*Das Interesse dieses Artikels besteht darin, ... / Der Text wirft die Frage auf, inwiefern... / hier erhebt sich die Frage, ... / Abschließend ließe sich sagen, dass...*) mais aussi, dans le même exposé, de faire des fautes élémentaires (notamment des fautes de genre sur les substantifs courants : **das Artikel / *der Zeitung / *das Antwort / *die Platz / *das Bereich* ; sur les verbes à particule : **er anfängt mit / sie *teilnimmt / *man anerkennt / *unterzstreichen* ; des fautes de participe II : *hat *unterscheidet / hat *verteidigen / hat *unterstreichen / hat *verbundet ...*). Une mise en garde particulière concerne les tics de langage provenant de fausses traductions ou de rapprochements de formules telles que « **ans Licht bringen* » (qui n'est pas l'équivalent de *mettre en lumière*) ou bien « **aufschlussreich* » (qui n'est pas forcément idiomatique pour commenter un article de presse ou le passage d'un texte). Pour la présentation de l'article et l'introduction du sujet, le jury recommande l'emploi de verbes simples („*deutlich machen*“, „*zeigen*“, „*hervorheben*“, „*betonen*“) et d'adjectifs („*informativ*“, „*interessant*“, „*relevant*“, „*aussagekräftig*“) dont la maîtrise est assurée.

Concernant la méthode, le jury attend un exposé de 15 à 20 minutes reflétant une bonne compréhension du texte dans le compte-rendu, débouchant ensuite sur un commentaire pertinent sans réciter des connaissances de cours hors sujet par rapport à l'article. En fonction de l'article, un exposé de 15 minutes peut s'avérer suffisant. Le jury souhaite rappeler qu'il est préférable de s'exprimer librement, et de se détacher le plus possible de ses notes. Les meilleures prestations ont su tenir compte des principes d'un exposé bien structuré : l'annonce d'une problématique pertinente et d'un plan cohérent, en veillant à la distinction entre résumé et commentaire. Il est recommandé par ailleurs de se renseigner sur les caractéristiques des grands titres de presse dans les pays germanophones, et de veiller à la nature et au style de l'article présenté. Les candidats sont invités à lire à voix haute un extrait de leur choix, qui ne sera pas forcément le premier paragraphe (et d'ailleurs pas forcément un paragraphe entier). Le choix du passage à lire doit être pertinent, l'annonce de la motivation de ce choix dans le contexte de l'exposé a été valorisée. Des formules telles que « **ich muss einen Abschnitt lesen* » ou bien la question adressée au jury « **soll ich lesen ?* » sont à éviter. Il est déconseillé d'opter pour une lecture « juste pour lire ». Le jury rappelle d'ailleurs qu'il n'est pas là pour interrompre un candidat qui se lance dans une lecture continue. Les lectures nuancées, respectant les règles de la prononciation et de la prosodie allemandes ont été appréciées.

Le jury a entendu un certain nombre d'exposés bien organisés et globalement bien présentés. Mais il constate toutefois une lecture souvent trop superficielle du texte, et de nombreux résumés incomplets, parfois confus reflétant une compréhension très partielle des enjeux évoqués dans les articles. Dans l'introduction, il serait bienvenu d'énoncer clairement le sujet du texte. Le compte rendu doit être organisé autour d'un fil conducteur, il faut éviter de donner l'impression de répéter de manière chronologique les faits présentés dans l'article. Le commentaire permet aux candidats de contextualiser le sujet, et d'introduire des connaissances et des observations complémentaires permettant ensuite d'approfondir certains points lors de l'échange avec le jury. Il est regrettable que certains candidats, après une prestation de bonne facture, semblent éprouver des difficultés à prolonger la réflexion lors de l'entretien et à réagir aux sollicitations du jury. Le jury souhaite rappeler que cet entretien est mené avec bienveillance, et que c'est réellement l'occasion pour les candidats d'apporter des connaissances supplémentaires, de corriger ou de compléter des éléments de leur exposé et de s'exprimer librement sur les questions soulevées. Pour aider les candidats, le jury pose des questions permettant de pallier certains problèmes de compréhension, quitte à s'éloigner parfois du texte. Les candidats qui ont su tirer profit de l'entretien ont su faire preuve de qualités de communication, d'un esprit critique et de la capacité à prendre du recul par rapport au texte et à leur propre prestation. Concernant les questions de méthode, les candidats pourront par ailleurs se reporter aux rapports du jury des sessions 2017 et 2016.

Du point de vue linguistique, certaines erreurs sont tenaces, notamment sur le bon emploi des verbes de modalité *müssen / sollen / (nicht) dürfen / brauchen* ; sur l'emploi du datif après *zwischen* et de l'accusatif après *für* ; sur la forme standard du passif processuel qui se construit avec l'auxiliaire *werden* (et non *sein*).

Les verbes *helfen* et *erlauben* s'emploient avec le datif : *den Kindern helfen, ihnen erlauben*.

Le jury rappelle les formes correctes d'expressions idiomatiques telles que « *eine Entscheidung treffen* » (**eine Entscheidung machen / nehmen*) ; « *Maßnahmen treffen* » (**Maßnahmen nehmen*).

Les contaminations de l'anglais sont fréquentes : Le faux emploi de «*als» (au lieu de «wie») pour la conjonction «comme» est tenace, il faut dire : «wie ich bereits gesagt habe » ; «wie der Autor betont » (confusion avec l'anglais «as»).

Les candidats éviteront d'employer «in» avant une année (il faut simplement dire «2017» ou «im Jahr 2017», et non «*in 2017»), autre cas de contamination par l'anglais.

Au passif, le complément d'agent est introduit par *von* et non **bei* (confusion avec l'anglais «by»).

Attention également aux confusions des adverbes «erst/nur» («erst seit Juli 2018») et «früher/damals» («früher war er ein Unternehmer, heute lehrt er an der Universität»). Même avertissement pour la fausse forme «*nicht schon», entendue beaucoup trop souvent : il faut dire «noch nicht» pour «pas encore».

Attention à la rection du verbe «beibringen» : «jdm (dat) etwas (acc) beibringen» (sans «zu»)

Dans les subordonnées en *dass*, le verbe se trouve à la fin, ainsi que dans les relatives («eine Frage, die wir stellen können») et non «*eine Frage, die wir können stellen»).

Il faut dire «Angst haben vor», et non «Angst haben *von».

Fautes de prononciation : il ne faut pas oublier de prononcer le «e» à la fin de «Studie» (comme dans «Familie»); si le «J» dans «Job» se prononce à l'anglaise [dʒɔp], le mot «Journalist» se prononce à la française [ʒurna'list]; c'est le cas du mot «Chance» aussi [ʃä:s(ə)]; en revanche, «Talent» doit se prononcer à l'allemande : [ta'lent].

Il faut veiller à la prononciation correcte de la consonne «g» devant les voyelles i/e, notamment dans «Digitalisierung». La fausse prononciation de la diphtongue «au» comme «o» a souvent été relevée; le jury a également noté l'omission fréquente de la prononciation des *Umlaute* ä/ü/ö, qui peut entraîner des erreurs de sens («wurde / würde»).

Attention aux anglicismes : «*Impakt»; «*Link»; «*Dezision»; «*Kriterien»; «*important»; «*partikular» n'existent pas en allemand; le terme «l'homme» (*humanité*) se traduit «der Mensch», et non pas «der Mann»; même avertissement concernant les approximations et barbarismes : «*Scheiterung»; «*gesundlich»; «*attraktieren»; «*christianisch».

Le jury souhaite encourager les candidats à ne pas négliger la préparation de la LV2, qui peut se révéler à terme un atout précieux dans un parcours de formation en sciences humaines et sociales. On recommandera la lecture régulière de la presse, l'information sur les grands faits de société et les débats au premier plan de l'actualité dans les pays germanophones, la consolidation des connaissances sur l'Allemagne et les fondamentaux de la civilisation allemande. Les lacunes constatées lors des épreuves de cette année incitent le jury à appeler de futurs candidats à investir les efforts nécessaires afin de rendre leur préparation efficace. Le jury espère que les remarques et les conseils formulés ici permettront de prendre conscience des écueils à éviter, et de se préparer sereinement à cette épreuve.

Série Sciences Humaines - Analyse d'un texte hors programme

Le nombre de candidats ayant choisi l'allemand pour l'épreuve d'analyse de texte hors programme, série sciences humaines, a légèrement augmenté depuis la dernière session, passant de 6 à 7.

Comme à l'ordinaire, les candidats devaient commenter un article de presse inconnu, portant sur l'actualité des pays germanophones de l'année (scolaire) écoulée. Au terme d'une heure de préparation, ils disposaient de vingt minutes de prise de parole, suivies de dix minutes d'entretien avec le jury.

Rappelons brièvement le principe de l'exercice : il est attendu du candidat qu'il résume et commente l'article, en utilisant ses connaissances sur le pays et sur son actualité récente pour replacer les grandes questions abordées dans leur contexte et pouvoir avancer des idées personnelles quant à la problématique qu'il aura dégagée. Il est libre du plan qu'il souhaite adopter, dès lors qu'il annonce au jury comment sa présentation sera structurée. Il peut donc proposer un résumé de l'article, puis passer au commentaire (qu'il prendra soin de structurer) ou mêler d'emblée résumé et commentaire dans un plan thématique. Ce second choix a généralement mieux réussi aux candidats cette année, mais, une fois encore, rien ne l'impose. Précisons que «résumer» le texte ne signifie pas le paraphraser, mais en reformuler les grandes idées, pour montrer au jury que le texte a été bien compris et que tous les thèmes abordés ont été identifiés et pris en compte pour le commentaire. Si le jury souhaite revenir sur un point de détail, il pourra poser des questions dans la dernière partie de l'épreuve.

Les sujets tirés cette année portaient sur : le nouveau président des *Jusos* (*Jungsozialisten*) Kevin Kühnert; le projet de loi fédérale sur la gratuité des transports publics; la nouvelle coalition au pouvoir en Autriche; le *Ministerpräsident* de Bavière, son projet d'installer des crucifix dans tous les bâtiments administratifs du Land et sa stratégie politique en général; les affrontements entre la nouvelle droite et les antifascistes à la *Buchmesse* de Francfort; le scandale du prix Echo remis au rappeur Kollegah; le projet de loi sur le travail à temps partiel et la question de l'égalité hommes/femmes en matière de temps de travail.

Le jury observe que le niveau s'est maintenu (moyenne générale 12), avec une note très élevée (19,5), attribuée à une prestation exceptionnelle, et des notes conformes ou légèrement inférieures à celles de l'an dernier.

Les notes se répartissent comme suit :

19,5 : 1

14,5 : 1

13,5 : 1

10,5 : 1

10 : 1

8,5 : 1

7 : 1

En premier lieu, le jury tient à souligner que les candidats étaient manifestement bien préparés à l'épreuve, grâce à leurs professeurs, et ont lu attentivement le rapport de l'an dernier, dont ils ont su tirer profit. Tous les candidats ont par exemple très bien maîtrisé l'exercice de l'introduction, pris soin d'annoncer un plan et, à une exception près, justifié de manière pertinente le choix du paragraphe dont ils ont donné lecture. L'équilibre entre le résumé et le commentaire était satisfaisant et tous les candidats ont gardé l'œil sur leur montre pour tenir parfaitement dans le cadre imposé. En ce qui concerne la partie consacrée aux questions du jury, ce dernier n'a observé cette année que les deux attitudes extrêmes : soit les candidats ont très bien géré cette partie de l'épreuve, en démontrant la richesse de leur lexique, en ajoutant des références et en développant des exemples concrets et appropriés, soit ils sont restés pratiquement muets. Dans le cas d'une prestation très insuffisante, la partie des questions a permis d'éviter une note très basse, car elle a prouvé que le niveau d'allemand du candidat, de même que ses connaissances générales, n'étaient pas si mauvaises, mais qu'il avait simplement eu la malchance de tirer un sujet qui lui était trop peu familier. Une nouvelle preuve qu'il ne faut pas « abandonner la partie » : les questions peuvent permettre d'améliorer une prestation.

Rappelons aussi à ceux qui redoutent cette phase que les questions sont destinées à permettre au candidat de parler de certains points qui lui auraient échappé ou de se pencher à nouveau sur un passage peut-être mal interprété. Il n'est pas grave de réaliser qu'on a commis une erreur à l'occasion d'une question, il faut simplement l'identifier et la corriger.

Si certains candidats possédaient des connaissances très précises sur la vie politique allemande et autrichienne, d'autres ont été handicapés par un manque de familiarité avec l'univers germanophone : ainsi, on ne peut accepter qu'un candidat ignore complètement ce qu'est le rôle d'un *Ministerpräsident* dans un Land et affirme que cette fonction relève du pouvoir législatif. Autre exemple, un candidat ignorait jusqu'à la signification du terme « *Buchmesse* ».

Le niveau de langue est globalement bon (dans certains cas, le lexique était même particulièrement riche et précis) même si le jury aimerait pointer quelques faiblesses récurrentes.

Premièrement, il convient de travailler son accent et sa prononciation : trop de termes sont prononcés « à la française », voire de manière tout à fait personnelle. Attention notamment aux « *Umlaut* », qui ne sont pas là pour des raisons purement esthétiques. La lettre « v », faut-il le rappeler, se prononce [f] en allemand. Il faut également prendre garde à placer l'accent tonique au bon endroit, en particulier au moment de la lecture, et à marquer des pauses en respectant la logique syntaxique : par exemple, dans la tournure « *der Regierung zufolge* », où l'antéposition de *Regierung* ne doit pas amener le candidat à marquer une pause avant « *zufolge* », prouvant ainsi qu'il n'a pas compris à quoi correspond ce datif. L'exercice de lecture nécessite un entraînement particulier et le jury recommande aux candidats de lire régulièrement à voix haute au cours de l'année.

Comme l'année dernière, le jury a relevé un assez grand nombre de fautes de déclinaison, qui sont compréhensibles dans le cadre de cet exercice, mais qui ne peuvent être acceptées quand elles sont liées au fait que le candidat ignore le genre de noms très courant (*die Welt, die Mauer, das Leben...*). Par ailleurs, dans la mesure où le candidat sera amené à donner la date de publication de l'article dans son introduction, de même que les numéros de ligne, il serait bon de réviser les chiffres et les nombres : ne pas confondre « *dreizehn* » et « *dreißig* », ni « *fünfzehn* » et « *fünfzig* ». Si le paragraphe que le candidat prévoit de lire comporte un chiffre, il est de très mauvais effet de ne pas être capable de le lire en allemand. Enfin, on ne peut accepter, à ce niveau d'études, que l'on ne sache pas conjuguer correctement un verbe (et ignore, par exemple, quel en est le participe passé), que l'on utilise « *zu* » après un verbe de modalité, ou encore que l'on ne respecte pas les règles syntaxiques régissant la place du verbe.

En conclusion le jury est globalement satisfait du niveau des candidats et espère observer une nouvelle progression l'an prochain. Bon courage aux futurs impétrants !